

LETTRE DU MAIRE AUX HABITANTS

Évry-Courcouronnes, le 2 décembre 2019

Destinataires

Aux habitants des voies allée
du Roi Arthur, allée Lancelot,
allée Perceval et place Gauvin

Objet : Organisation du stationnement du quartier Bois Sauvage / Bois Guillaume

Madame, Monsieur,

La concertation, initiée le 16 octobre 2017 par le Conseil Citoyen de Quartier Bois Sauvage / Bois Guillaume par la saisine du Conseil municipal, a permis d'établir, tout au long des échanges de l'année 2018 et du premier semestre 2019, un programme de travaux répondant aux problématiques rencontrées par les habitants de votre quartier.

Ce chantier, issu d'une réflexion commune, a permis de résoudre les difficultés de stationnement et de rupture de cheminement piéton au sein de votre quartier, par la pose de potelets et de bacs, la réfection des signalisations horizontales et verticales, ainsi que le marquage des emplacements et des interdictions de stationner.

Sur l'ensemble des voies – allée du Roi Arthur, allée Lancelot, allée Perceval et place Gauvin – le marquage au sol délimite le stationnement résidentiel autorisé, pour fluidifier la circulation et faciliter le passage des véhicules d'urgence ou de collecte des déchets. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun pour que la réglementation soit respectée. Ainsi, j'ai demandé à la Police municipale d'être particulièrement vigilante quant au respect de l'arrêté permanent, interdisant tout stationnement en dehors des emplacements matérialisés. Des verbalisations auront lieu si nécessaire.

Demeurant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud